



Saint Ouen, le 20 juin 2025

FORÊT RÉGIONALE DE VERNEUIL

ACCUEILLIR LE PUBLIC DANS LE BOIS DE LA DEMI-LUNE TOUT EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ

La clairière du Bois de la Demi-Lune, située en entrée de forêt, est très fréquentée. A force d'être piétinée, la végétation disparaît et le sol se dégrade. Or cette clairière est un écosystème devenu rare en Île-de-France. Pour la protéger et la restaurer Île-de-France Nature a installé une clôture « trois fils » pour délimiter le secteur à protéger tout en permettant la circulation des animaux. Ainsi les promeneurs pourront continuer à apprécier, pendant de longues années, ce paysage particulier situé en Forêt régionale de Verneuil.

Un milieu ouvert à protéger pour être apprécié dans la durée

La clairière du Bois de la Demi-Lune contribue fortement à la richesse paysagère et naturaliste de la forêt. Appréciée par les promeneurs, c'est un milieu fragile devenu très rare en Île-de-France. Les spécialistes parlent d'un « milieu ouvert » (voir encadré) qui abrite des pelouses sur sables, classées « *En danger* » sur la liste rouge des végétations menacées d'Île-de-France, liste établie par le Conservatoire botanique du Bassin Parisien.

Cette clairière présente un sol sableux, caillouteux et très aride, ce qui la rend particulièrement vulnérable au piétinement avec une disparition progressive et de plus en plus marquée de la végétation. À terme le sol risque de s'appauvrir puis de devenir poussiéreux et stérile.

L'installation d'une clôture va permettre à la végétation de se réinstaller et de garantir la pérennité de ce paysage remarquable.

La clairière du Bois de la Demi-Lune : un « milieu ouvert »

La clairière du Bois de la Demi-Lune est un « milieu ouvert » : un espace naturel caractérisé par une absence ou une faible présence d'arbres. Les milieux ouverts comprennent notamment les prairies, les landes et les pelouses sèches. Ils présentent souvent un haut potentiel écologique et accueillent de nombreuses espèces végétales et animales, qui en dépendent ou les visitent pour s'y reproduire, s'y abriter ou s'y nourrir.

Ces milieux sont en régression en France, c'est pourquoi la protection de la clairière du Bois de la Demi-Lune est prévue dans le document de gestion de la Forêt Régionale de Verneuil.

La protection de la clairière est une exigence du document d'aménagement forestier

Accueillir le public tout en veillant à maintenir la biodiversité de la forêt constitue l'orientation essentielle du document d'aménagement forestier du massif régional de Verneuil.

Ce document comporte notamment une feuille de route utilisée par Île-de-France Nature et l'Office national des forêts (ONF) afin de planifier et quantifier les travaux à réaliser. Les interventions visent à concilier les objectifs d'accueil du public, de protection des richesses écologiques et de renouvellement forestier. Il prévoit une diversification progressive des essences et des classes d'âge pour constituer une futaie irrégulière respectant les préconisations des certifications PEFC™ et FSC®*, dont bénéficie la forêt. Concernant la clairière du Bois de la Demi-Lune, le document d'aménagement prévoit des interventions limitées pour éviter son enrichissement et sa fermeture.

** Depuis 2009, l'Agence est engagée dans une démarche de gestion forestière responsable, reconnue par deux certifications indépendantes : PEFC™ et FSC®, qui nécessitent le respect simultané de critères écologiques, sociaux et économiques. Leur obtention et leur maintien sont validés par un audit annuel, mené par un cabinet externe, attestant de la conformité des pratiques forestières. Les équipes d'Île-de-France Nature, en relation avec l'Office National des Forêts, s'impliquent pleinement pour répondre à ces exigences élevées.*

Licence FSC-C104680

La surfréquentation des espaces naturels : un enjeu important pour Île-de-France Nature

Dans les espaces naturels régionaux qu'elle gère, Île-de-France Nature donne la priorité à l'accueil du public afin de donner un accès à la nature à tous les franciliens. Dans les secteurs très fréquentés il est toutefois nécessaire de canaliser la circulation des usagers.

Toute proportion gardée, c'est une situation comparable à certains lieux culturels ou touristiques emblématiques comme les Grands Sites, qui nécessitent des aménagements pour limiter les espaces ouverts à la circulation des piétons et des vélos. Sans ces aménagements, le risque est fort de voir ces espaces naturels se dégrader jusqu'à devenir un paysage semi-désertique.

Concernant la clairière du Bois de la Demi-Lune, il devenait urgent d'agir, les espaces piétinés étant de plus en plus larges. L'installation d'une clôture devrait permettre un retour assez rapide vers un bon état écologique.

Envie d'en savoir plus sur l'aménagement et la gestion de la Forêt régionale de Verneuil ?

Fin septembre 2025, participez à **Tous en Forêt** ! Venez échanger avec des forestiers d'Île-de-France Nature ou de l'Office National des Forêts à l'occasion d'une balade commentée.

Date et informations prochainement en ligne sur www.iledefrance-nature.fr (rubrique « Animations nature »)

À propos d'Île-de-France Nature

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous !

www.iledefrance-nature.fr



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Angélique LUCAS

Chargée de communication et de médiation locale

angelique.lucas@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS